

Les titres des documents déposés sont les suivants:

*Canadian Government Specifications Board;*  
*Building Research;*  
*Progress Report, 1949;*  
*Better Building Bulletin No. 1.*

Les titres des graphiques déposés sont les suivants:

*Use of national building code documents;*  
*Dominion wide activities of division;* et  
*Organization chart of division.*

Le TÉMOIN: La Commission des normes du gouvernement canadien est chargée de préparer quelque 400 devis à suivre, lors des formalités d'achat, par tous les ministères fédéraux. La Division fournit des secrétaires et des techniciens aux comités qui accomplissent le travail du susdit Conseil, en vue de les aider.

En deuxième lieu, nous avons reçu la lourde tâche de continuer le magnifique travail déjà accompli en matière d'élaboration du Code national de construction. Un nouveau comité associé au Conseil national et dont la Division assure tous les services, a été constitué comme organe de direction. La liaison nécessaire entre le Code de construction et les recherches en ce domaine est fermement établie, vu que le directeur de la Division est aussi président du comité.

*M. Gibson:*

D. Votre collaboration avec le ministère des Travaux publics est-elle très étroite?—R. Oui.

D. Qui est le spécialiste du Ministère en matière de bois d'œuvre?—R. Nous déferons toutes les questions relatives au bois d'œuvre aux Laboratoires des produits forestiers.

D. Je demande qui est la personne chargée de se prononcer sur la qualité du bois à employer dans la construction, disons, d'une baraque pour le compte du gouvernement, celle qui a le droit d'ordonner d'utiliser du bois n° 2 sans nœuds, au lieu de bois n° 1 ordinaire?—R. Cela dépendrait du cahier des charges élaboré par le ministère des Travaux publics.

D. Le Ministère vous demanderait-il d'abord conseil?—R. Non, à moins que quelque problème technique spécial n'entre en jeu.

Le TÉMOIN: Puis-je continuer, monsieur le président?

Le PRÉSIDENT: Oui, si vous voulez.

Le TÉMOIN: Le Code de construction a été élaboré en 1941 par un comité mixte du ministère des Finances et du Conseil national de recherches. Une fois publié, il a été qualifié dans une publication officielle du gouvernement britannique de meilleur des codes de construction, peut-être, parmi tous ceux du monde entier à cette époque.

Le PRÉSIDENT: Voudriez-vous vous rapprocher un peu? Nous pourrions vous entendre mieux, je crois.

Le TÉMOIN: Le Code national est en train d'être révisé sous l'égide du comité mixte et nous sommes occupés à préparer une courte brochure apparentée, en caractères plus petits, qui sera reliée au même Code. Le Code et la brochure seront de nature essentiellement technique et se borneront à donner